

⚡ Grille tarifaire de l'offre Home à prix indexé pour l'électricité des clients particuliers

L'offre indexée au TRV vous garantit des économies indépendamment des fluctuations du marché

Le prix HT du kWh appliqué à votre contrat est **8% moins cher** que le tarif réglementé de vente (TRV) proposé par les fournisseurs historiques. Vous avez donc la **garantie d'être gagnant** peu importe les changements de prix constatés sur le marché.
Le prix de votre abonnement est identique au TRV.

Choisissez librement vos modalités de paiement, de facturation et de contact

Avec l'offre Home, vous pouvez **gérer votre contrat en ligne**. Consultez vos documents, effectuez vos paiements et suivez votre consommation en ligne. Vous pouvez recevoir vos factures par e-mail grâce à la facturation électronique.

⚡ Option tarifaire de Base



Puissance souscrite	Abonnement €/mois		Prix au kWh (€/kWh)			
			Tarifs réglementés		Home	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
3 kVA	6,22	7,60	0,0888	0,1450	0,0817	0,1366
6 kVA	7,37	9,21	0,0888	0,1450	0,0817	0,1366
9 kVA	8,61	10,86	0,0902	0,1467	0,0830	0,1381
12 kVA	9,91	12,58				
15 kVA	11,16	14,24				
18 kVA	12,47	15,96				
24 kVA	15,47	19,81				
30 kVA	18,46	23,65				
36 kVA	20,69	26,69				

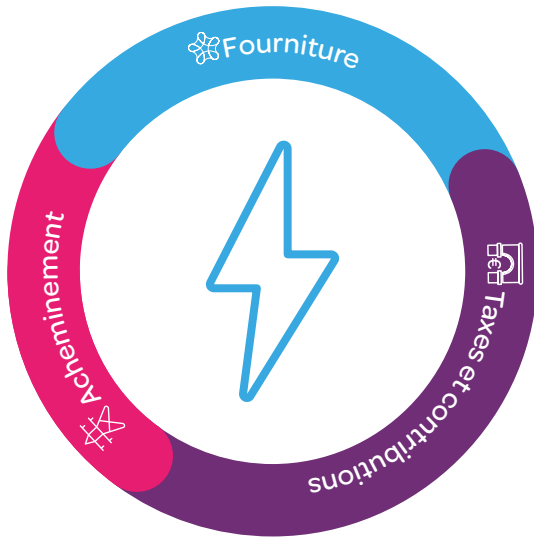
-8%

Promotions

- > Faites 8% d'économie sur le prix HT du kWh dès la signature de votre contrat
- > Électricité 100% verte
- > Vous pouvez opter pour une mensualisation pour payer le même montant tous les mois ou une facturation bimestrielle pour être facturé selon votre consommation réelle.
- > Choisissez librement vos modalités de contact et de réception des factures
- > Parrainez vos amis et vos proches et gagnez 15€ par client. Votre filleul reçoit aussi 15€

⚡ Option tarifaire Heures Pleines (HP) / Heures Creuses (HC)

Puissance souscrite	Abonnement €/mois		Prix au kWh (€/kWh)							
			 Heures Pleines				 Heures Creuses			
			Tarifs réglementés		Home		Tarifs réglementés		Home	
			HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
6 kVA	8,08	10,30	0,0995	0,1579	0,0915	0,1484	0,0703	0,1229	0,0647	0,1161
9 kVA	9,78	12,61								
12 kVA	11,34	14,77								
15 kVA	12,76	16,78								
18 kVA	14,03	18,64								
24 kVA	17,09	22,89								
30 kVA	19,70	24,96								
36 kVA	22,06	28,13								

 **Acheminement 27%**

Les coûts de transport et de distribution de l'énergie. Ces charges sont intégralement reversées aux Gestionnaires des Réseaux de distribution et de Transport. Contrairement au prix de l'énergie, les tarifs de transport et de distribution sont identiques pour tous les fournisseurs. Ils varient d'une région à l'autre, en fonction de votre gestionnaire de réseau.

 **Fourniture 37%**

Le coût de l'énergie. Celui-ci est librement déterminé par le fournisseur d'énergies et varie donc d'un fournisseur à l'autre. Chez Mega Energie, il constitue le coût réel de votre consommation d'énergie sur les marchés et de nos prestations.

 **Taxes et contributions 36%****CTA 2% (Contribution Tarifaire d'Acheminement)**

Le montant de cette taxe est égale à 27,04% de la partie fixe du tarif d'acheminement pratiqué par les Gestionnaire de Réseaux de Distribution.

TCFE 6% (Taxe sur la consommation finale d'électricité)

Cette taxe est la même pour tous les fournisseurs et varie selon la consommation et selon les communes et les départements. Taxe plafonnée à 0,0096€/kWh depuis 2015 pour les puissances inférieures ou égales à 36 kVA.

CSPE 13% (Contribution au Service Public d'Electricité)

Cette taxe est calculée sur la base de la consommation en Kwh. Depuis le 1^{er} janvier 2016, il est fixé à 0,0225 €/kWh quel que soit le fournisseur et quel que soit la commune ou le département.

TVA 15%

Elle est de 20% pour les consommations ainsi que pour la CSPE et la TCFE – une TVA réduite de 5,5% s'applique à la partie fixe (abonnement) ainsi que su la CTA.

Cette répartition est basée sur une consommation moyenne (4679 kWh par an) avec un compteur 6Kva et un tarif réglementé.

(1) Offre valable pour tout contrat signé à partir du **01 mars 2019**. Valable en France métropolitaine pour les sites de consommation desservis en électricité par ENEDIS. Cette offre annule les offres antérieures.

(2) Le prix du kWh pour l'électricité est indexé sur le tarif réglementé de vente proposé par le fournisseur historique (hors évolution des impôts, taxes et contributions de toutes natures).

(3) Electricité verte : la totalité de l'électricité vendue dans le cadre de l'offre Mega Energie est couverte par des garanties d'origine. À l'aide de ce mécanisme, Mega Energie garanti que de l'électricité d'origine renouvelable a été produite et injectée sur le réseau électrique en quantité équivalente à la consommation de ses clients. Détails sur « l'article 4.3.2 des CGV ».

(4) Les tarifs TTC d'électricité comprennent la TVA (5,5% sur l'abonnement mensuel et 20% sur les prix du kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité de 0,0225€ par kWh), la TCFE* (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

Les tarifs TTC d'électricité comprennent la TVA (5,5% sur l'abonnement mensuel et 20% sur les prix du kWh) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

* Les Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité varient en fonction de la commune et du département dans le quel se trouvent le site de consommation du client. Afin d'établir une grille tarifaire TTC, Mega se base sur le prix le plus élevé soit 0,00638 €/kwh pour la taxe communale et 0,00319 €/kwh pour la taxe départementale, étant entendu que chaque taxe appliquée au client sera celle à laquelle il est réellement assujetti, en fonction de sa localisation géographique. Pour obtenir votre montant de TCFE veuillez consulter votre facture d'électricité.